QualiRésolution Pro

Accord Amiable

LE LABEL QUI PROTÈGE VOTRE ENTREPRISE

LE CHOIX DE LA PRÉVENTION
ET DE LA PERFORMANCE DURABLE.

UN LITIGE IMMOBILIER ?
+20 000 €
DE PERTES ESTIMÉES*
POUR UNE ENTREPRISE

* Coût global direct et indirect : temps, retards, frais, désorganisation, réputation, opportunités perdues...

STRESS & CHARGE MENTALE

Des semaines de tension, d'incertitudes et de fatigue décisionnelle.

ACTIVITÉ PERTURBÉE

Chantier ralentis, équipe mobilisée, énergie perdue dans le conflit.

RÉPUTATION EN DANGER

Un conflit visible peut détériorer durablement la confiance des clients et partenaires.

OPPORTUNITÉS COMPROMISES

D'autres projets, contrats ou marchés peuvent être perdus pendant qu'un dossier bloque.

TRÉSORERIE FRAGILISÉE

Honoraires, retards de paiement, immobilisations financières et coûts indirects s'accumulent.

ANTICIPER. DIALOGUER. RÉSOUDRE.

LA MEILLEURE SOLUTION EST TOUJOURS CELLE QUI ÉVITE LE CONFLIT.

DÉCOUVREZ LE LABEL
ACCORD AMIABLE
www.accordamiable.com

LE BOUCLIER JUDICIAIRE

Une protection unique intégrée à vos contrats pour sécuriser vos relations et éviter l'escalade judiciaire.

PROTECTION JURIDIQUE | RELATIONS PRÉSERVÉES | RÉSOLUTION RAPIDE | ACTIVITÉ SÉCURISÉE | RELATIONS DURABLES

QUALIRÉSOLUTION PRO | UN LABEL. UN ENGAGEMENT. UNE DIFFÉRENCE.

LA SITUATION AUJOURD'HUI

Chaque année en France, plus de **330 000 litiges immobiliers** sont enregistrés par les tribunaux (source : Ministère de la Justice – Chiffres clés 2023).

Combien d'autres restent **sans solution,** au détriment des entreprises et de leur sérénité ?

SANS ACCORD AMIABLE
LE CHEMIN DU CONFLIT

DÉLAIS TRÈS LONGS
18 à 50 mois de procédures en moyenne avant d'obtenir une décision.

COÛTS ÉLEVÉS
Coût moyen d'une procédure judiciaire : **10 400 € par dossier** (litige civil) – Chiffres officiels du Parlement européen.

COÛTS JUDICIAIRES
Frais d'huissier, d'expertise, d'avocat, de procédure, de dossier...

PERTE D'EXPLOITATION
Chantier à l'arrêt, retards, mobilisation des équipes, clients mécontents...

RELATIONS DÉTÉRIORÉES
Confiance rompue avec vos clients, partenaires, fournisseurs.

STRESS PERMANENT
Incertitude, fatigue, charge mentale, désorganisation.

RÉSULTAT
Des années perdues, des coûts lourds, et une issue incertaine.

VS

AVEC ACCORD AMIABLE
LE CHEMIN DE LA SOLUTION

RAPIDITÉ
Solution trouvée en moyenne en **43 jours**.

COÛTS MAÎTRISÉS
Jusqu'à 70 à 80 % d'économies par rapport à une procédure judiciaire.

FRAIS MAÎTRISÉS
Des frais clairs, transparents et sans surprise.

SOLUTION DURABLE
Un accord équilibré, accepté par tous et durable dans le temps.

RELATIONS PRÉSERVÉES
Le dialogue rétabli, la confiance est maintenue.

SÉRÉNITÉ RETROUVÉE
Moins de stress, plus de temps pour se concentrer sur votre activité.

RÉSULTAT
Moins de coûts, moins de délais, plus de sérénité, des solutions durables.

DEUX CHEMINS, DEUX RÉSULTATS. À VOUS DE CHOISIR.

Anticiper. Dialoguer. Résoudre.

La meilleure solution est toujours celle qui évite le conflit.

LA RÉVOLUTION ACCORD AMIABLE

UNE INITIATIVE SALUÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE

POURQUOI ADHÉRER AU LABEL ?

MAÎTRISE FINANCIÈRE

Une solution complète à partir de **1 000 €**, soit jusqu'à **20 fois** moins cher qu'un litige judiciaire.

PROTECTION JURIDIQUE

Le label intègre une clause de **résolution amiable** dans vos contrats. Procédure judiciaire irrecevable sans tentative amiable préalable.

MÉCANISME UNIQUE

Si vous n'êtes pas reconnu responsable, nous vous remboursons **50 %** des frais engagés sur la médiation.

AVANTAGE CONCURRENTIEL

Vous **rassurez vos clients**, valorisez votre professionnalisme et gagnez plus de marchés.

GAIN DE TEMPS

Une résolution en moyenne en **43 jours** contre plusieurs mois, voire plusieurs années en procédure judiciaire.

NOTRE PROCESSUS EN 4 ÉTAPES

1

EXPERTISE TECHNIQUE
SUR PIÈCES

Analyse objective des documents et éléments du dossier pour comprendre précisément la situation.

2

ENTRETIENS INDIVIDUELS
ÉCOUTER & COMPRENDRE

Chaque partie est entendue séparément pour identifier ses attentes, contraintes et objectifs réels.

3

ATELIER DE RÉSOLUTION
CONSTRUIRE LA SOLUTION

Le médiateur anime un atelier structuré pour faciliter les échanges et co-construire une solution équilibrée et durable.

4

ACCORD SÉCURISÉ
FORMALISER & PÉRENNISER

Accord écrit, signé par tous, avec possibilité d'homologation judiciaire pour lui donner force exécutoire.

INNOVATION

LE BOUCLIER JUDICIAIRE

UNE PROTECTION JURIDIQUE INTÉGRÉE DANS VOS CONTRATS

Grâce à une clause protectrice incluse dans vos contrats,

il y a obligation de tentative de médiation par accord amiable avant toute saisine d'une juridiction, **sous peine d'irrecevabilité.**

Vous sécurisez vos relations et anticipez les conflits tout en évitant les coûts et délais des procédures judiciaires.

ET LE LABEL VOUS OFFRE EN PLUS :

UN GAGE DE CRÉDIBILITÉ

Valorisez votre engagement auprès de vos clients et partenaires.

UN MINI-SITE DÉDIÉ

Présentez vos services, facilitez la prise de contact pour vos clients futurs et rassurez vos clients actuels. Un véritable outil de transformation et de marketing.

10 % DE RÉDUCTION

Sur tous nos services de médiation et d'accompagnement.

TÉMOIGNAGE CONCRET

“ EMMANUEL

MARCHAND DE BIENS

Une pompe de relevage a été installée par un professionnel.
Rapidement, un dysfonctionnement majeur apparaît.

Je l’ai signalé.

Et là, tout se complique.

1. L’artisan ne répond pas.

2. J’alerte les assurances, la protection juridique, et les experts se succèdent…

3. Tout le monde se renvoie la balle.

4. Des semaines passent. Aucune solution concrète.

L’ACCORD AMIABLE A APPORTÉ DE LA CLARTÉ

ANALYSE OBJECTIVE

Accord Amiable étudie tous les éléments techniques : photos, documents, contexte…

CONSTATS CLAIRS

Le rapport établit que l’installation n’est pas conforme au DTU en vigueur.

RECONNAISSANCE DES PARTIES

Les assurances et les parties mises en cause reconnaissent les faits et la non-conformité.

LITIGE APAISÉ

Toutes les parties sont d’accord sur les faits. Accord Amiable m’a permis de faire valoir mes droits et de me protéger.

“ SI J’AVAIS EU LE LABEL, LE LITIGE AURAIT PU ÊTRE RÉSOLU RAPIDEMENT, AVEC TOUTES LES PARTIES AUTOUR DE LA TABLE.

LE LITIGE M’AURAIT COÛTÉ **MOINS CHER,** AVEC **BEAUCOUP MOINS D’ÉNERGIE ET D’ANGOISSE** EN PASSANT PAR ACCORD AMIABLE DÈS LE DÉPART.

RÉSOLUTION RAPIDE, ÉCONOMIES RÉELLES, SÉRÉNITÉ RETROUVÉE.

DEVENIR LABELLISÉ

ARTISAN / AUTO-ENTREPRENEUR	TPE	PME	ENTREPRISES STRUCTURÉES	GROUPES / RÉSEAUX / FRANCHISES
1 personne	2 à 5 salariés	6 à 20 salariés	21 à 50 salariés	
390 € HT / AN	**590 €** HT / AN	**890 €** HT / AN	**1 290 €** HT / AN	**SUR DEVIS**
Soit 1,07 € / jour	Soit 1,62 € / jour	Soit 2,44 € / jour	Soit 3,53 € / jour	

DES AMBASSADEURS DE PROXIMITÉ **À VOTRE ÉCOUTE**

Pour vous conseiller et vous orienter dans vos démarches.

www.accordamiable.com
ambassadeur@accordamiable.com
02 59 51 05 05